



Certification en anglais des étudiants : le nouvel épisode Peoplecert

Résumé des épisodes précédents : le gouvernement français a décidé, sans concertation avec les collectivités territoriales ni les organisations professionnelles, de faire passer une certification en anglais à tous les étudiants pour « [un test de type Cambridge, IELTS, financé par l'État, et qui donnera donc un niveau reconnu partout à l'étranger](#) » (Edouard Philippe, 23 février 2018). Le budget prévu dans la loi de finances 2020 était de 40 millions d'euros pour 400 000 étudiants concernés, soit 100 euros par étudiant. Notre mouvement avait publié [un dossier à ce sujet en février 2020](#).

Les [décrets d'application](#) ont été publiés début avril 2020, alors que l'Europe entière luttait contre la pandémie, et que le ministère de l'enseignement supérieur aurait plutôt dû aider les universités à mieux fonctionner pendant le confinement. Cette publication indécente des décrets a montré un grand mépris pour les parlementaires et les professionnels de l'enseignement des langues. Un [recours en Conseil d'État](#) a été déposé en septembre 2020 par 15 associations professionnelles, soutenues par Europe-Démocratie-Espéranto.

Il restait encore à passer un marché avec une entreprise de certification. C'est fait depuis fin décembre 2020 : [l'entreprise choisie est PeopleCert](#). La certification proposée par cette entreprise ne fait pas partie de ce qui était indiqué par E. Philippe, et est inconnue du public. Un grand nombre d'associations professionnelles (étudiants, enseignants et chercheurs en langues) ont publié un [communiqué commun pour montrer leur désaccord](#) : gaspillage des deniers publics, déni des compétences des enseignants, perte de compétences linguistiques, etc.

Cette certification proposée par PeopleCert n'est pas « reconnue au niveau international et par le monde socio-économique », comme le demandent les décrets parus en avril 2020. Elle n'apporte donc rien aux étudiants par rapport à des examens qu'ils pourraient passer dans le système éducatif français, examens qui pourraient être adaptés à leur branche d'études. Les compétences en langues nécessaires aux futurs professionnels sont bien plus diverses que cette certification standardisée.

Europe-Démocratie-Espéranto s'associe à ce mouvement de refus de l'uniformisation de l'enseignement des langues, et demande au ministre de l'Enseignement supérieur de prendre en compte les compétences nécessaires aux futurs professionnels de 2050 plutôt de s'aligner sur le standard d'une entreprise extérieure peu connue.

Pierre Dieumegard, président de Europe-Démocratie-Espéranto (EDE-France)